LE Septembre 2021 i Vol. 19 N° 07

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



Férié de la fête du Travail

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 6 septembre.

Rappel

Collecte des objets encombrants le vendredi 3 septembre.

CONTACT

Saint-Jacques

Mairie

Horaire*

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc. Téléphone: 1 800 567-9372 Pendant les heures de bureau, en cas de panne d'électricité seulement. Téléphone: 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaines séances Lundi 13 septembre Lundi 4 octobre

Les séances seront maintenant ouvertes au public en respectant les mesures sanitaires.



Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h, jeudi de 13 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h. Merci de respecter les mesures en vigueur. Téléphone: 450 831-2296.

OMMAIRE

Le conseil municipal • Mot de la mairesse • Élection générale municipale	3
Sécurité civile · Capsule de prévention des incendies	5
Loisirs Cours en groupe avec Sinda Bennaceur Atelier de dessins à la mine Activités mixtes Kin-Ball Lanaudière Formulaire de remboursement	6 6 7 7 8
Culture • Spectacle sur la butte • Les fabuleuses histoires	9
Bibliothèque Bibliovente Heure du conte sous la tente Maison de la Nouvelle-Acadie Nouveautés Calendrier des activités	10 10 10 11 11
Communauté · Atelier d'écriture · Journée portes ouvertes des scouts · Renouvellement des cartes FADOQ · Remerciements · Appel aux bénévoles	12 12 12 13 13
Urbanisme Règlement sur les permis et certificats Formulaire de déclaration de travaux Vidanges de fausses sceptiques	14 14 14
Travaux publics Travaux de réfection de la conduite Sensibilisation sur les rejets à l'égout Nettoyage du réseau d'aqueduc Collecte des objets encombrants Les brigadiers scolaires	15 15 15 16 16



Réalisation Impression Papier Distribution Parution Tirage ISSN: Dépôt légal Dépôt légal

Municipalité de Saint-Jacques BBM-Imprimerie Lanctôt Rolland Enviro 100% recyclé Postes Canada Le Jacobin est publié 12 fois l'an. 2050 exemplaires. 1708-2994 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



CONSEIL MUNICIPAL

MOT DE LA MAIRESSE

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée, non seulement pour tous les écoliers, mais aussi pour nous tous. Les vacances sont terminées, les journées raccourcissent et les soirées BBQ se font plus rares. En cette fin de saison estivale, j'ai une liste de MERCI à adresser.

Tout d'abord, je tiens à remercier toute l'équipe de moniteurs du camp de jour. Merci de prendre soin de nos jeunes citoyens et citoyennes et d'assurer l'animation quotidienne de cette belle relève, et ce, en toute sécurité. Encore une fois, vous avez relevé ce défi avec brio.

Je veux aussi remercier l'équipe du service des travaux publics de la Municipalité. Grâce à leur travail minutieux, ils nous fournissent des espaces municipaux de qualité où il fait bon vivre. On doit se le dire, tout l'été nos parcs furent très bien entretenus de façon à offrir des endroits accueillants à nos citoyens et citoyennes.

Enfin, merci à toi Saint-Jacques, le citoyen ou la citoyenne qui répond toujours présent lors de nos événements. En effet, les événements estivaux ainsi que l'offre culturelle que nous vous avons offerts cette année se préparent à l'avance et dans le contexte actuel de pandémie, nous sommes très fiers de la participation que nous avons eue. À titre d'exemple, la Maison de la Nouvelle-Acadie a reçu plus de visiteurs cette année en comparaison avec les années antérieures. Et tout ça grâce, à vous chers citoyens et citoyennes.

Bonne rentrée!

Josyanne Forest Mairesse de Saint-Jacques





INFORMATION

SÉANCE DU CONSEIL

La séance du conseil municipal du13 septembre prochain qui se tiendra à la mairie sera ouverte au public dans le respect des mesures sanitaires.

ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE

Les prochaines élections générales municipales auront lieu le 7 novembre 2021. Si vous désirez vous porter candidat (e), nous vous invitons à consulter le site https://www.electionsquebec.gc.ca.

Vous y retrouverez toute l'information nécessaire au sujet des élections municipales.

PERSONNEL ÉLECTORAL

Vous souhaitez faire partie du personnel électoral de l'élection municipale du 7 novembre 2021? Communiquez avec nous au 450 839-3671 afin de nous transmettre vos coordonnées et informations.



PÉRIODE DE REMISE EN CANDIDATURE

Les périodes pour les remises en candidature seront entre le 17 septembre et le 1er octobre. Pour toute information, veuillez contacter la présidente d'élection au 450 839-3671.

SÉCURITÉ CIVILE

CAPSULE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Prudence avec les foyers à l'éthanol

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse, surtout depuis que certaines municipalités interdisent l'installation de nouveaux foyers au bois sur leur territoire. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.

Ils sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies.



Voici quelques mesures de sécurité à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes.
- Exemples d'étiquettes de certification apposées sur les foyers à éthanol et qui attestent de leur conformité à la norme canadienne.
- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer puisque l'appareil a été conçu pour être utilisé avec un type d'éthanol déterminé.
- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.)
- Entreposez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.

CONSEIL DE PRÉVENTION

Saviez-vous qu'il peut être dangereux de faire chauffer certaines huiles en cuisine et que ces dernières peuvent s'auto-enflammer lorsqu'elles atteignent une température critique?

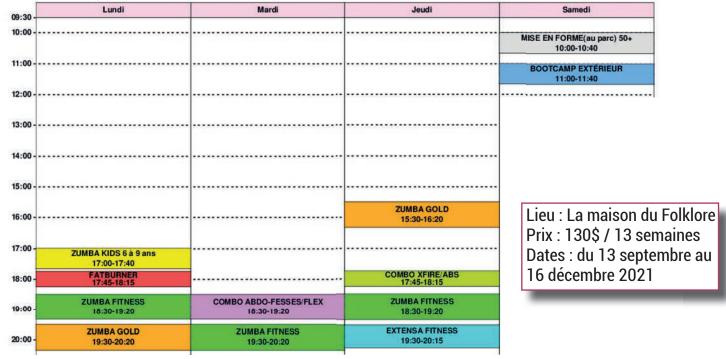
En effet, chaque huile ou graisse a des propriétés uniques et une utilisation idéale. Par exemple, il est recommandé de consommer certaines huiles crues, d'autres sont idéales pour chauffer des aliments à la poêle ou au four tandis que quelques-unes seulement devraient être utilisées à haute température, pour la friture par exemple. Il est alors primordial de savoir à quelle huile on a affaire!

Lorsqu'une huile atteint une température trop élevée (T° qui peut varier d'une huile à une autre), de la fumée apparaît. Cette fumée indique que la matière grasse commence à se décomposer et à se dénaturer. Il est alors recommandé de diminuer la température de l'huile.



Ces renseignements proviennent du ministère de la Sécurité publique : https://www.securite-publique.gouv.gc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsule-prevention.html

COURS EN GROUPE AVEC SINDA BENNACEUR



Pour inscription et information, veuillez contacter Sinda Bennaceur au 450 839-1191.

ATELIER DE DESSIN AUX CRAYONS À LA MINE

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes.

Vous découvrirez le matériel de base, puis vous vous familiariserez avec les premières techniques du dessin au moyen d'exercices simples.

Vous apprendrez les lignes, les courbes, les formes, les nuances de gris, le dégradé, l'estompage, le gommage, l'ombre et la lumière, la superposition de couches et la mise aux carreaux. Vous pourrez développer votre sens de l'observation et apprendre à dessiner de multiples sujets tels que portraits, animaux, fleurs, paysages et autres.

Groupe: 4 à 7 participants (adultes)

Date: Session du 13 septembre au 17 novembre 2021 (10 semaines)

Horaire: Lundi (13 sept.): 13 h 30 à 15 h 30 Mardi (14 sept.): 13 h 30 à 15 h 30 Mercredi (15 sept.): 13 h 30 à 15 h 30 Mercredi (15 sept.): 19 h à 21 h

Coût: 200\$/participant/session.

Lieu: Maison du Folklore, 66 rue Sainte-Anne, Saint-Jacques.

Matériel requis : Prévoir l'achat de matériel.

Les détails seront donnés lors de l'inscription.

Les ateliers seront offerts en respectant les consignes sanitaires en vigueur de la Santé publique.

Information et inscription : **Daniel Lamarre**

450-839-7158 (domicile)

514-922-2968 (cellulaire)

Courriel: dani.lamarre5@gmail.com

Volleyball mixte libre

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui: 15 ans et plus.

Session: 14 septembre au 26 octobre **Quand**: les mardis de 19 h 30 à 21 h 30 Coût: 16,10 \$ / participant / session 20,13 \$/non-résident. Taxes incluses

Lieu: Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

(4, rue du Collège).

Matériel requis : bouteille d'eau et ballon de

Volleyball.

Badminton libre

RESERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE

Qui: pour tous.

Session: 15 septembre au 27 octobre Horaire: les mercredis, entre 18 h et 22 h. Coût: 16,10 \$ / participant /session

20,13 \$ / non-résident. Taxes incluses Le tarif est calculé selon une heure de jeu. Donc, si vous jouez deux heures, le tarif sera doublé.

Lieu: Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

(4, rue du Collège).

Matériel requis : raquette, volant et bouteille

d'eau.

Information et inscription : Vincent Grenier,

technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à loisir@st-jacques.org

Basketball mixte

Animé par Benoit Leblanc INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui: 8 ans et plus.

Session: 14 septembre au 26 octobre Quand: les mardis de 18 h à 19 h. Coût: 14 \$ / participant / session

17,50 \$/non-résident. Taxes incluses Lieu: Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

(4, rue du Collège).

Matériel requis : bouteille d'eau.

Hockeyball mixte

Animé par Pixie

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui: enfants de 6 à 12 ans.

Session: 13 septembre au 25 octobre Horaire: les lundis de 18 h à 19 h. Coût: 14 \$ / participant /session 17,50 \$ / non-résident.

Lieu: Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

(4, rue du Collège).

Matériel requis : lunettes de protection et bouteille d'eau obligatoires. * Il est recommandé d'utiliser votre bâton s'il est muni d'une palette de plastique et de porter gants, protège-tibias et casque avec visière ou un couvre-visage.

Pickleball

RÉSERVATION DE TERRAIN **OBLIGATOIRE**

Qui: 40 ans et plus.

Session : en continue jusqu'en décembre

2021.

Horaire: les jeudis de 19 h 15 à 22 h 30 Lieu: Gymnase de l'école Saint-Louis-de-

France (4, rue du Collège).

Matériel requis : raquette et balles.

Contactez M. Robert Trottier pour connaître le nombre de places restantes ou pour toute information au 514 267-9843.







Association régionale de Kin-Ball Lanaudière Aucun équipement requis

INSCRIPTION VIA L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE KIN-BALL LANAUDIÈRE

LANAUDIERE@KIN-BALL.QC.CA 450-759-7426

3 ÉQUIPES **UN BALLON GÉANT** C'EST LE SPORT OÙ L'ESPRIT D'ÉQUIPE EST ROI!

- Linge d'éducation physique - Soulier de sport

Vous devez travailler en équipe pour réussir



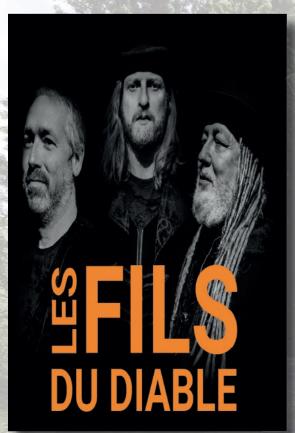
Formulaire de remboursement pour le programme d'aide financière aux activités sportives et artistiques pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :						
Nom :	Prénom :					
Adresse :	- 1	-				
Téléphone : (Résidence)		Bureau :				
*Les zones blanches sont réservées à l'ac	d <mark>ministration de la M</mark> u	nicipalité de Saint-Jac	cques			
Remboursement demandé pour (Nom de l'enfant)	Lieu de l'activité	Date d'inscription	Coût de l'activité	Montant admissible (33%)		
Total des montants admissibles (33 Total du remboursement	3 %)					
Documents à joindre: Reçu officiel émis par l'organisi		Date limite pour effectuer sa demande : • Un seul remboursement par année, en décembre				
 Preuve de résidence Preuve de scolarité (si d'âge scolarité) Preuve d'âge du participant (18) 		Date limite pour les demandes : 30 novembre.				
Je m'engage à aviser la Municipalité	<mark>é d</mark> e tout changem	nent (annulation ou	modification) lié à	la présente demande.		
Signature			Date			
Àl'u	ısage de la Munici	palité de Saint-Jac	cques seulement			
Vérifié par :	: Date :					
Autorisé par :	Autorisé par : Date :					

CULTURE

ÉVÉNEMENTS

Au parc des Cultures situé derrière l'église.





Apportez vos chaises et vos collations!

Vendredi 17 septembre à 19 h.

LES FABULEUSES HISTOIRES

Il s'agit d'un nouveau projet de contes racontés par le personnage d'Arthur dit «le Rossignol» Cormier et personnifiés par Jean-Marc Hamel, afin de faire découvrir l'histoire et le patrimoine culturel des municipalités de la Nouvelle-Acadie.

Quatre fabuleuses histoires ont été créées à partir de recherches et de rencontres avec les aînés de chacune des communautés. Toutes les représentations auront lieu les samedis à 14 h sur le parvis de l'église de Saint-Jacques du 21 août au 9 octobre. Pour en savoir davantage, consultez la section Quoi faire sur le site internet de la MRC de Montcalm.







BIBLIOTHÈQUE

Horaire régulier

ACTIVITÉS DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE

BIBLIOVENTE





Les journées de la culture

Au Vieux-Collège (50 rue Saint-Jacques)

- Vendredi 24 septembre de 15 h à 19 h
- Samedi 25 septembre de 11 h à 16 h

La bibliovente, c'est une grande vente de livres usagés organisée par la bibliothèque Marcel-Dugas.

Cette année, les fonds amassés iront au programme La lecture en cadeau de la Fondation de l'Alphabétisation du Québec. Le programme La lecture en cadeau présenté par Kaleido s'adresse aux enfants de 0 à 12 ans qui vivent en milieux défavorisés partout au Québec et vise à prévenir les difficultés de lecture et d'écriture susceptibles de mener au décrochage scolaire, puis à l'analphabétisme.

La Municipalité est très fière d'organiser cette collecte grâce à la vente de livres usagés!

HEURE DU CONTE SOUS LA TENTE, AVEC BOUQUINE!

Au Vieux-Collège (50 rue Saint-Jacques)

Samedi 25 septembre à 11 h



Premier rendez-vous de l'année avec Bouquine à l'occasion de la bibliovente! Les enfants sont invités à nous rejoindre sous la tente devant le Vieux-Collège pour l'heure du conte avec notre animatrice favorite Bouquine!

MAISON DE LA NOUVELLE-ACADIE

Entrée gratuite du 24 au 26 septembre

L'exposition temporaire Faire un tabac : journal d'une culture partie en fumée bat son plein à la Maison de la Nouvelle-Acadie. Les Journées de la Culture sont l'occasion idéale d'aller y faire un tour pour en savoir davantage sur les tabaculteurs ayant œuvré dans la région et sur l'histoire de la Nouvelle-Acadie.

Notre animateur Alexis Kelly vous y attend pour une visite quidée. L'entrée est gratuite pour tous du 24 au 26 septembre.

Bonne visite!

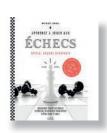
BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉS ET CALENDRIER

Livres jeunesse



Assasin's Creed Blade of Shao Jun 2 *Minoji Kurata*



Apprenez
à jouer aux
échecs,
spécial grands
débutants

Michael Grall



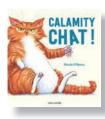
Il ne faut pas mettre les enfants au congélateur Michael Escoffier et



À la recherche de Rosie **Amélie Legault**



Le mystère de Pouleville **Albert Arrayas**



Calamity chat! Nicola O'byrne



Dédale mortel S. Craig Zahler



Écrits autochtones **Chelsea Vowel**



Les deux vies de Lydia Bird *Josie Silver*



Terra Alta *Javier Cercas*



Les villages de Dieu Emmelie Prophète



Petit traité sur le racisme **Dany Laferrière**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE

Jusqu'au 6 septembre

Sentier des contes du Club de lecture TD, devant la Bibliothèque Marcel-Dugas.

25 septembre de 11 h à 17 h

Bibliovente au profit du programme la lecture en cadeau de la Fondation de l'alphabétisation du Québec.

25 septembre à 11 h

Heure du conte sous la tente avec Bouquine, devant le Vieux-Collège.

À compter du mardi 28 septembre à 13 h à 12 h

Ateliers stimulation de la mémoire, animée par la Coopérative des services multiples de Lanaudière. Informations et inscriptions: 450-831-3333.

À compter du jeudi 30 septembre à 13 h à 16 h Atelier d'informatique animé par la Coopérative des services multiples de Lanaudière. Informations et inscriptions : 450-831-3333.

COMMUNAUTÉ

INFORMATION

ATELIER D'ÉCRITURE : J'ÉCRIS MA VIE

Un travail de réflexion qui nous est tous donné. Réveiller des souvenirs heureux, malheureux, ça c'est l'histoire de ma vie. Raconter sa vie pour laisser un héritage, magnifique cadeau à mes enfants, petits-enfants, amis et plus encore. Ils sauront et comprendront d'où on vient, nos motivations et les résultats qui déterminent ce que nous sommes devenus. En plus, vous écrirez un petit roman de groupe qui vous initiera à l'écriture.

Ces ateliers s'adressent aux hommes et femmes de tout niveau académique, de toute condition sociale et de tous âges.

Ces cours se donneront à toutes les 2 semaines à partir du lundi 4 octobre 2021, de 9 h à midi. Un nombre de 6 personnes est requis.

Lieu: Bibliothèque Marcel-Dugas (16 rue Maréchal)

Pour plus d'information, contactez Marie Ethier au 514 966-2031.



JOURNÉE PORTES OUVERTES DES SCOUTS

Le samedi 18 septembre toute la journée, se tiendra près de l'église de Saint-Jacques une journée portes ouvertes du Groupe scout de Saint-Jacques.

Viens rencontrer nos animateurs louveteaux et éclaireurs et faire l'expérience du scoutisme.

Pour informations : scout.st.jacques@gmail.com

Facebook: Scouts St-Jacques

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Le renouvellement des cartes de membres de la FADOQ aura lieu les :

- 9 septembre de 9 h à 16 h
- 10 septembre de 9 h à 16 h

Endroit: Vieux -Collège (50 rue Saint-Jacques)



COMMUNAUTÉ

INFORMATION

REMERCIEMENTS



La municipalité aimerait remercier l'équipe des événements, Kevin Lavoie et David Tougas.

Votre éthique de travail et votre implication sont admirables, la municipalité a de la chance d'avoir des employés aussi dévoués que vous à bord. Votre attitude positive constante a fait une merveilleuse différence dans notre équipe.

Merci encore!

La municipalité aimerait remercier l'équipe du camp de jour.

La municipalité entière a pu bénéficier de votre travail consciencieux. Merci d'apporter un sourire à tous les enfants du camp de jour et grâce à vous plusieurs repartent avec de beaux souvenirs de leur été 2021.



APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LA VENTE DE LIVRES USAGÉS

Organisée au profit du programme *La lecture en cadeau* de la Fondation de l'alphabétisation du Québec, la vente aura lieu durant les Journées de la culture ;

- vendredi 24 septembre de 15 h à 19 h
- samedi 25 septembre de 11 h à 16 h.

Si vous souhaitez vous joindre bénévolement à l'organisation de cet événement, communiquez avec Rachel Gamache, technicienne pour le Service culturel, 450 839-3671 poste 7682 / biblio@st-jacques.org

<u>URBANISME</u>



RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

En cette période de l'année,



N'oubliez pas de venir chercher un permis si vous entreprenez des travaux à la maison. Vous pouvez consulter notre site internet pour savoir si vous avez besoin d'un permis pour vos différents projets dans la section urbanisme, demande de permis et certificats. Vous trouverez également les différents formulaires de demande de permis à remplir dans la même section de notre site internet.

Il est possible de les envoyer par courriel ou bien de venir les porter directement au bureau de l'hôtel de ville au 16, rue Maréchal.

Vous pouvez contacter un des membres de notre équipe de l'urbanisme par téléphone au 450 839-3671 ou par courriel à urbanisme@st-jacques.org pour plus d'information.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE TRAVAUX

Les citoyens qui désirent entreprendre des travaux à la maison qui ne nécessitent pas de permis devront remplir un formulaire de déclaration de travaux.

Le citoyen doit s'assurer de remplir le formulaire et de s'informer sur les normes avant d'entreprendre des travaux. Plusieurs autres projets nécessitent une déclaration de travaux.

Il est possible de consulter la liste des travaux admissibles à la déclaration à la Municipalité ou sur notre site internet dans l'onglet urbanisme, demande de permis et certificats.

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

À quelle fréquence doit-on vidanger une fosse septique?

Afin de respecter les directives du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, la fosse septique desservant une résidence principale doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans, tandis qu'une fosse septique desservant une résidence secondaire qui est utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

Afin de fonctionner adéquatement, une fosse septique doit toujours être remplie d'eau jusqu'au niveau de la partie inférieure du tuyau d'évacuation. Voilà pourquoi il est recommandé d'effectuer une vidange sélective.

Ce type de vidange filtre les eaux usées avant de les remettre dans la fosse septique après la vidange. Cela a pour avantage de garder les bactéries bénéfiques à l'épuration.

Pour plus d'information sur ce sujet, vous pouvez rejoindre le service d'urbanisme.

TRAVAUX PUBLICS

INFORMATION

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CONDUITE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La Municipalité vous informe que des travaux de réfection de la conduite principale d'aqueduc sur la Route 341 seront réalisés. Cette réfection vise à augmenter le diamètre de la conduite et donc aussi le débit d'eau amené dans le village.

Le chantier de construction sera réalisé en différentes phases de manière à limiter les impacts à la circulation. De façon générale, la circulation sur la Route 341 sera maintenue à raison d'une voie par direction. Toutefois, sur certains secteurs de la Route 341 des fermetures complètes seront à prévoir.

Lors de ces fermetures, des chemins de détour seront mis en place. Le détail des entraves à la circulation sera disponible sur le site Quebec511.info dès le début des travaux. Le chantier sera en cours durant 17 semaines. De manière à réaliser les travaux dans les meilleurs délais, le chantier sera actif durant le jour et la nuit.

SENSIBILISATION SUR LES REJETS À L'ÉGOUT SANITAIRE

Depuis quelques temps, la Municipalité retrouve des objets inhabituels jetés dans les toilettes. Les pompes servant au transport des eaux usées bloquent et tombent en panne.

Bien que la Municipalité met tout en œuvre pour éviter de tels problèmes, nous vous rappelons que les égouts ne sont pas des poubelles et que seul le papier hygiénique est conçu pour se décomposer efficacement dans la toilette.

Voici la liste des articles à ne pas jeter dans les égouts :

- Litière pour chat
- Excréments de chat
- Cheveux
- Les préservatifs
- Eau de javel
- Mégots de cigarettes
- Couches et serviettes hygiéniques
- Chewing gums

- Cotons-tiges
- Huile de friture
- Médicaments périmés
- Lingettes humides
- Lentilles de contact
- Fil dentaire
- Tissu
- Tampons à récurer

Merci de votre collaboration.

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Du 27 septembre au 1er octobre prochain, la Municipalité procédera au nettoyage biannuel du réseau d'aqueduc. Le travail s'effectuera de nuit.

En raison de la réparation de certains équipements, il est possible que la pression de l'eau soit plus basse qu'à l'habitude. Il est également possible que l'eau soit brouillée ou colorée, mais elle demeurera potable.

Merci de votre compréhension.

TRAVAUX PUBLICS

INFORMATION

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

vendredi 3 septembre

MATIÈRES REFUSÉES :

- X Sacs de feuilles et de gazon ;
- X Poubelles et sacs de déchets ;
- ★ Bacs roulants bleus et bruns ;
- Déchets déposés en vrac (non ensachés) ou lousses au sol ;
- Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes pour camion pickup);
- ✗ Toiles de piscine, bâches ou tapis qui ne sont pas roulés en section de 5 pieds et solidement attachés;
- Appareils électroniques de télécommunications (par exemple : télévisions, ordinateurs, imprimantes, système audio et vidéo, etc.);
- ✗ Résidus domestiques dangereux (RDD) comme peinture, aérosols, néons, bonbonnes de propane, etc.;
- Résidus de construction, de rénovation e de démolition (CRD) comme des planches de bois, morceaux de 2 X 4, panneaux de contreplaqué (plywood), madriers, poteaux de clôture, patio, lattes de plancher et autre recouvrement de sol, de portes, fenêtres, cloison-sèche (gypse), bardeaux d'asphalte, céramique, vinyle, etc.;
- Objets tranchants et/ou pointus verre, miroir, morceaux de vitre, items avec des clous apparents, etc.;
- Boîtes de carton et autres matières recyclables :
- Appareils réfrigérants comme les réfrigérateurs, les congélateurs, les refroidisseurs d'eau et les climatiseurs;
- Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe;
- ✗ Déchets lousses ou en vrac déposés dans les baignoires, barils, remorques ou autres ;
- X ltem avec un moteur à essence ou contenant de l'huile (exemple : tondeuse).

La collecte des encombrants permet aux citoyens de se défaire de leurs déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants à déchets. Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, l'Écocentre local doit être priorisé.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- √ Bac roulant noir/gris/vert;
- √ Bac roulant noir/gris/vert supplémentaire avec collant autorisé par la Municipalité;
- √ Mobilier (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.)
- √ Appareils ménagers (laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, cuisinière);
- ✓ Petits appareils et électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.);
- √ Matelas, lits et sommier (non encombrés de matières refusées);
- √ Tapis, toile ou bâche attachée ;
- Meubles et pièces de meuble (exemple : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.);
- √ Toilette, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire ;
- √ Barbecue (sans la bonbonne);
- √ Vélo, jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.);
- √ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.).



LES BRIGADIERS SCOLAIRES

Au service de la sécurité routière, un brigadier fait traverser les enfants en brandissant un panneau d'arrêt, les conducteurs ont l'obligation de respecter le signal et de s'arrêter.

Un conducteur qui enfreint l'article 311 du Code de la sécurité routière est passible d'une amende de 148 \$ et de 3 points d'inaptitudes.

Soyez prudents! Bonne rentrée scolaire à tous!

